

NUITS DE SOLOGNE 2017

« LE LIVRE DE LA JUNGLE »

MAIS AUSSI

**LA DERNIERE EDITION DES NUITS DE SOLOGNE
SUR SON SITE HISTORIQUE DU PETIT NEUTEAU**

J'ai en effet le regret de vous l'annoncer, mais 2017 sera la dernière année où notre association Nuits de Sologne utilisera pour son spectacle son site historique du Petit Neuteau, terrain situé comme vous le savez entre les communes de Nouan le Fuzelier et de Saint-Viâtre.

Un peu d'histoire tout d'abord. Ce terrain, en friches à l'origine et mis en état au fil des années par un travail important des bénévoles de l'association, Nuits de Sologne s'y est installé en 2003 pour y présenter en 2004 son premier spectacle « Aladdin » ... ainsi que tous les suivants jusqu'au « Le tour du monde en 80 jours » de 2016.

Ce site, jusqu'à l'été 2016, faisait partie intégrante du Domaine de Chalès qui appartenait à l'Œuvre Des Orphelins des Douanes (O.D.O.D.), avec qui Nuits de Sologne avait signé une convention de partenariat de type gagnant/gagnant, prêt du site pour les uns contre entretien du site pour les autres.

Pendant l'été 2016, la partie nord du Domaine de Chalès, celle où est situé le Petit Neuteau, a été vendue par l'Œuvre Des Orphelins des Douanes à Monsieur Olivier Dassault.

Nuits de Sologne ne pourra plus utiliser son site historique après l'édition 2017 pour deux raisons majeures :

- 1- La première est que le nouveau propriétaire effectue des travaux d'aménagements importants afin d'y réaliser des chasses de grands gibiers dès fin 2017. La présence de cervidés sur le territoire risque d'être incompatible avec des spectacles pyrotechniques d'envergure comme le sont tous les spectacles Nuits de Sologne.
- 2- La seconde est financière. L'entretien du site et son maintien en conditions opérationnelles pour les années à venir nécessiterait en effet un lourd investissement financier de la part des Nuits de Sologne.

Notre association n'ayant pas la trésorerie nécessaire pour effectuer ces achats et travaux, nous serions obligés d'effectuer un prêt bancaire ... et donc de rembourser sur plusieurs années.

Suite au point précédent, et sachant que le nouveau propriétaire ne dispose pas encore à ce jour d'assez de recul quant à l'impact de notre manifestation sur le territoire, il ne peut pas s'engager à un prêt du terrain sur plusieurs années.

Il nous est donc impossible d'emprunter avec un remboursement sur plusieurs années sans avoir la garantie d'une utilisation pérenne du terrain.

Néanmoins, après avoir déjà autorisé l'édition 2016 de notre spectacle sur son Domaine, Monsieur Olivier Dassault vient de nous autoriser à y effectuer aussi l'édition 2017 dans des conditions qui évitent à l'association des coûts importants qu'elle n'aurait pas pu assumer. Je le remercie sincèrement pour cet accord.

OK donc pour 2017, mais après ? Je ne sais pas aujourd'hui répondre à cette question. Il me paraît en effet très difficile, et ceci pour de nombreuses raisons qu'il serait trop long de détailler dans ce communiqué, de déplacer notre évènement sur un autre site.

Mais je sais qu'impossible n'est pas Français et encore moins Solognot, et qu'un certain nombre de fidèles soutiens locaux et départementaux travaillent déjà d'arrache-pied pour trouver une solution et pérenniser les Nuits de Sologne.

Laissons donc un peu de temps au temps et profitons de l'annonce de la tenue du spectacle 2017, réalisable grâce à l'accord de Monsieur Olivier Dassault et à la mobilisation de tous les partenaires et bénévoles des Nuits de Sologne, pour avancer et proposer cette année encore un moment exceptionnel de rêve et de magie à nos spectateurs qui viennent par milliers des quatre coins de France.

Je suis bien évidemment désolé si cette édition 2017 des Nuits de Sologne s'avère être la dernière mais je suis personnellement très heureux qu'elle ait lieu car rien n'était joué il y a encore quelques jours. Et ceci pour vous tous, nos fidèles spectateurs et partenaires qui nous faites confiance depuis toutes ces années mais aussi pour tous les bénévoles de l'association qui travaillent toute l'année pour ce grand évènement Solognot de chaque premier samedi de septembre.

Je sais que je peux compter sur tous nos partenaires, comme sur l'ensemble du Conseil d'Administration et des bénévoles de Nuits de Sologne pour que cette dernière édition sur notre site historique du Petit Neuteau soit encore plus qu'une très grande réussite, qu'elle soit inoubliable et qu'elle reste ensuite à jamais gravée dans la mémoire de la Sologne comme dans les esprits de tous ceux qui y assisteront.

J'ai donc le plaisir de vous donner rendez-vous en Sologne le 2 septembre prochain à partir de 17h00 pour « Le livre de la jungle ».

Amicalement

Pascal ANDRE

Président de l'association Nuits de Sologne